

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

**Procès-verbal de la séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **10 septembre 2019 à 20h00**, sous la présidence de madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers :

- M. Steven Strong-Gallant
- Mme Isabelle Paré
- M. Réjean Sauvé
- Mme Aline Nault
- M. Alexandre Zalac
- M. Willy Mouzon

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

---

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**232-09-19**  
**Ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 10 septembre 2019 à 19h59.

**233-09-19**  
**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le point 18 : « Octroi d'un contrat pour des travaux de réparation de l'érosion sur les rues des Sources, des Hérons, des Merles et des Orioles ».

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2019

**ADMINISTRATION**

5. Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe pour un contrat temporaire

**LOISIRS ET CULTURE**

6. Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque

**FINANCES**

7. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
8. Approbation des comptes payés et à payer
9. Autorisation de paiement du 3<sup>e</sup> versement des quotes-parts à la MRC

**GESTION DU TERRITOIRE**

10. Octroi d'un contrat pour des services en inspection et urbanisme
11. Fin de l'entente de service signée avec Sainte-Justine-de-Newton pour le partage des services d'une inspectrice
12. Octroi d'un contrat pour l'installation d'un chauffage temporaire au centre socio-culturel
13. Octroi d'un contrat pour le marquage des lignes de STOP et des ralentisseurs
14. Octroi d'un contrat pour du lignage sur le chemin St-Henri
15. Octroi d'un contrat pour des travaux de reprofilage de fossés et de remplacement de ponceau
16. Renouvellement du contrat pour la collecte des déchets pour l'année 2020
17. Renouvellement du contrat pour la collecte des matières organiques pour l'année 2020

**SUJET ADDITIONNELS**

18. Octroi d'un contrat pour des travaux de réparation de l'érosion sur les rues des Sources, des Hérons, des Merles et des Orioles

## CORRESPONDANCE

## POINTS D'INFORMATION

## PÉRIODE DE QUESTIONS

19. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**234-09-19**

### **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

**IL EST RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**235-09-19**

### **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2019**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

**IL EST RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2019 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## ADMINISTRATION

**236-09-19**

### **Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe pour un contrat temporaire**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Carolle Lalonde, secrétaire-réceptionniste, est en congé de maladie à durée indéterminée ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de recruter une ressource pour assurer des missions de nature administrative et comptable et assumer le rôle de secrétaire-trésorier adjoint ;

**CONSIDÉRANT** l'appel à candidatures qui a été lancé par la directrice générale ;

**CONSIDÉRANT** la réception de la candidature de Mme Karine Jolicoeur et l'entrevue qui a été passée ;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Jolicoeur présente les qualités nécessaires au poste ;

**IL EST RÉSOLU,**

**DE NOMMER** Mme Karine Jolicoeur au poste de secrétaire-trésorière adjointe à compter du 16 septembre 2019 ;

**QUE** le contrat de Mme Jolicoeur soit d'une durée de 6 mois, soit jusqu'au 15 mars 2020.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **LOISIRS ET CULTURE**

**237-09-19**

### **Renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque**

**CONSIDÉRANT** la convention signée avec le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie Inc. (CRSBPM) pour l'exploitation d'un système informatique modulé ;

**CONSIDÉRANT QUE** la convention actuelle prend fin au 31 décembre 2019 et qu'il y a lieu de la renouveler pour 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022 ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'AUTORISER** Mme Julie Lemieux, mairesse, et Mme Fanny Grosz, directrice générale, à signer le renouvellement de la convention ainsi que tout autre document afférent.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **FINANCES**

### **Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser**

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

#### **Certificat de disponibilité de crédit**

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de septembre 2019.

**238-09-19**

### **Approbation des comptes payés et à payer**

**CONSIDÉRANT QUE** les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

**IL EST RÉSOLU** d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C1900183 à C1900207	<b>59 092,85 \$</b>
Paiement AccèsD L1900109 à L1900124	<b>16 114,03 \$</b>
Chèques de salaires nos D1900129 à D1900143	<b>9 321,01 \$</b>

**GRAND TOTAL**

**84 527,89 \$**

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**239-09-19**

**Autorisation de paiement du 3<sup>e</sup> versement des quotes-parts à la MRC**

**IL EST RÉSOLU,**

**D'AUTORISER** le paiement de la facture numéro 2019-000177 d'un montant de 27 262,00\$ à la MRC de Vaudreuil-Soulanges correspondant au 3<sup>e</sup> versement des quotes-parts.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **GESTION DU TERRITOIRE**

**240-09-19**

**Octroi d'un contrat pour des services en inspection et urbanisme**

**CONSIDÉRANT** le partage des services de Mme Natacha Gauthier, inspectrice, entre les municipalités de Très-Saint-Rédempteur et de Sainte-Justine-de-Newton ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton souhaite bénéficier des services de Mme Gauthier à temps complet dans les meilleurs délais ;

**CONSIDÉRANT QUE** le processus de recrutement a été amorcé depuis le mois de mai 2019 mais qu'à ce jour la municipalité de Très-Saint-Rédempteur n'a pas trouvé de candidat pour remplacer Mme Gauthier au poste d'inspecteur ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services établie par la firme Infrastructel et proposant des services professionnels en urbanisme municipal ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ACCEPTER** l'offre de services proposée par la firme Infrastructel pour une prestation de 2 jours par semaine, pour une période de 26 semaines, suivant les tarifs suivants :

- 51,50 \$ de l'heure ;
- 0,55 \$ du kilomètre lors de l'utilisation du véhicule personnel de la ressource dans le cadre de ses fonctions.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**241-09-19**

**Fin de l'entente de service signée avec Sainte-Justine-de-Newton pour le partage des services d'une inspectrice**

**CONSIDÉRANT** l'entente signée entre les municipalités de Très-Saint-Rédempteur et Sainte-Justine-de-Newton pour le partage des services de Mme Natacha Gauthier, inspectrice, jusqu'au 31 décembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 19-05-13 du 14 mai 2019 de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton autorisant la municipalité de Très-Saint-Rédempteur à mettre un terme prématuré à l'entente ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a décidé de mandater une firme externe pour des services professionnels en inspection et urbanisme ;

**IL EST RÉSOLU,**

**DE METTRE UN TERME** à l'entente signée avec Sainte-Justine-de-Newton à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**242-09-19**

**Octroi d'un contrat pour l'installation d'un chauffage temporaire au centre socio-culturel**

**CONSIDÉRANT** l'inondation survenue au printemps 2018 au centre socio-culturel rendant la salle mécanique inutilisable ;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux nécessaires pour la construction d'une nouvelle salle mécanique n'ont pas pu être réalisés en 2019 ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de faire installer un chauffage temporaire pour la période hivernale 2019/2020 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service numéro S195061 établie par l'entreprise Ferblanterie Formair pour l'installation d'un système de chauffage temporaire pour un montant de 12 360,00 \$ (taxes en sus) ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ACCEPTER** la soumission numéro S195061 du 22 août 2019,

**D'OCTROYER** le contrat à l'entreprise Ferblanterie Formair pour l'installation du chauffage temporaire au centre socio-culturel à compter de la mi-octobre 2019 jusqu'au mois d'avril 2020 pour un montant de 12 360,00 \$, taxes en sus,

**QUE** l'entreprise Ferblanterie Formair soit en charge du remplissage du fuel, de la vérification du bon fonctionnement du serpentín électrique au RDC, du remplacement des filtres dans l'unité et du raccordement au chauffage temporaire.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**243-09-19**

**Octroi d'un contrat pour le marquage des lignes de STOP et des ralentisseurs**

**CONSIDÉRANT QUE** le marquage des lignes de STOP n'a jamais été fait sur la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** leur marquage relève d'une question de sécurité de nos citoyens et des usagers de la route ;

**CONSIDÉRANT QUE** trois ralentisseurs en asphalte vont être installés sur les rues des Merles, des Colibris et des Hérons et qu'il y a lieu de procéder à leur marquage pour une bonne visibilité des usagers de la route ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'OCTROYER** un contrat à l'entreprise Maître Traceur pour :

- le marquage au sol de 20 lignes de STOP au prix unitaire de 40\$ ;
- le marquage de 3 ralentisseurs au prix unitaire de 300\$.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**244-09-19**

**Octroi d'un contrat pour du lignage sur le Chemin St-Henri**

**CONSIDÉRANT QUE** le marquage des lignes de rives sur le Chemin St-Henri s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la sécurité des usagers de la route ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'OCTROYER** un contrat à l'entreprise Maître Traceur pour le marquage des 2 lignes de rives du Chemin St-Henri pour un montant de 1700\$, taxes en sus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**245-09-19**

**Octroi d'un contrat pour des travaux de reprofilage de fossés et de remplacement de ponceaux**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de reprofilage de fossés et de remplacement de ponceau sont nécessaires à l'intersection de la rue des Mélèzes et de la rue des Sapins ;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de creusage de fossé et de construction de ponceau sont nécessaires sur la rue des Orioles ;

**IL EST RÉSOLU,**

**D'OCTROYER** un contrat à l'entreprise Transport Yves Dupras pour réaliser les travaux susmentionnés suivant les soumissions reçues :

- 3 660,35 \$ (taxes en sus) pour les travaux à l'intersection de la rue des Mélèzes et de la rue des Sapins,
- 1 021,00 \$ (taxes en sus) pour les travaux sur la rue des Orioles.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**246-09-19**

**Renouvellement du contrat pour la collecte des déchets pour l'année 2020**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 167-08-18 du 14 août 2018 octroyant le contrat de l'enlèvement des ordures ménagères et la gestion des bacs roulants à l'entreprise Robert Daoust et Fils Inc. pour l'année 2019 avec possibilité d'extension pour l'année 2020 ;

**IL EST RÉSOLU,**

**DE RENOUVELER** le contrat avec l'entreprise Robert Daoust et Fils Inc. pour l'enlèvement des ordures ménagères et la gestion des bacs roulants pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020,

**QUE** le renouvellement se fasse conformément au formulaire de soumission qui avait été reçu et représentant une collecte toutes les deux semaines pendant l'hiver et une collecte toutes les semaines pendant l'été, ainsi que la collecte des objets volumineux une fois par mois.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**247-09-19**

**Renouvellement du contrat pour la collecte des matières organiques pour l'année 2020**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 110-06-18 octroyant le contrat pour la collecte des matières organiques à l'entreprise Robert Daoust et Fils Inc. jusqu'au 31 décembre 2019 avec possibilité de renouvellement pour l'année 2020 ;

**IL EST RÉSOLU,**

**DE RENOUVELER** le contrat avec l'entreprise Robert Daoust et Fils Inc. pour la collecte des matières organiques pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, conformément au formulaire de soumission qui avait été reçu.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **SUJETS ADDITIONNELS**

**248-09-19**

**Octroi d'un contrat pour des travaux de réparation de l'érosion sur les rues des Sources, des Hérons, des Merles et des Orioles**

**IL EST RÉSOLU,**

**D'COTROYER** un contrat à l'entreprise Transport Yves Dupras pour la réparation de l'érosion sur les rues des Sources, des Hérons et des Merles pour un montant de 1475,00\$ (taxes en sus), et le grattage de la rue des Orioles pour 150\$.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## CORRESPONDANCE

Aucune.

## POINTS D'INFORMATION

Mme la Mairesse informe l'assemblée que les travaux de resurfaçage de la montée Primeau, du chemin du Ruisseau, de la rue des Colibris, de la rue des Hérons et l'installation des ralentisseurs se feront cette semaine si la météo est favorable, sinon la semaine prochaine.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h10 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

**249-09-19**

### **Levée de l'assemblée**

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h20.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant		
Conseillère siège #2	Isabelle Paré		
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé		
Conseillère siège #4	Aline Nault		
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		
Conseiller siège #6	Willy Mouzon		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h20.

\_\_\_\_\_  
Julie Lemieux, mairesse

\_\_\_\_\_  
Fanny Grosz, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Julie Lemieux, mairesse